

Conditions de réussites



L'éco-conception des emballages

Vincent COLLET - Directeur
29 février 2024

Les producteurs de bière délaissent la bouteille de verre

le mercredi 17 mai 2023 – Modifié à 16 h 22 min le 17 mai 2023

Par Jules Gauthier

jgauthier@gravitemedia.com



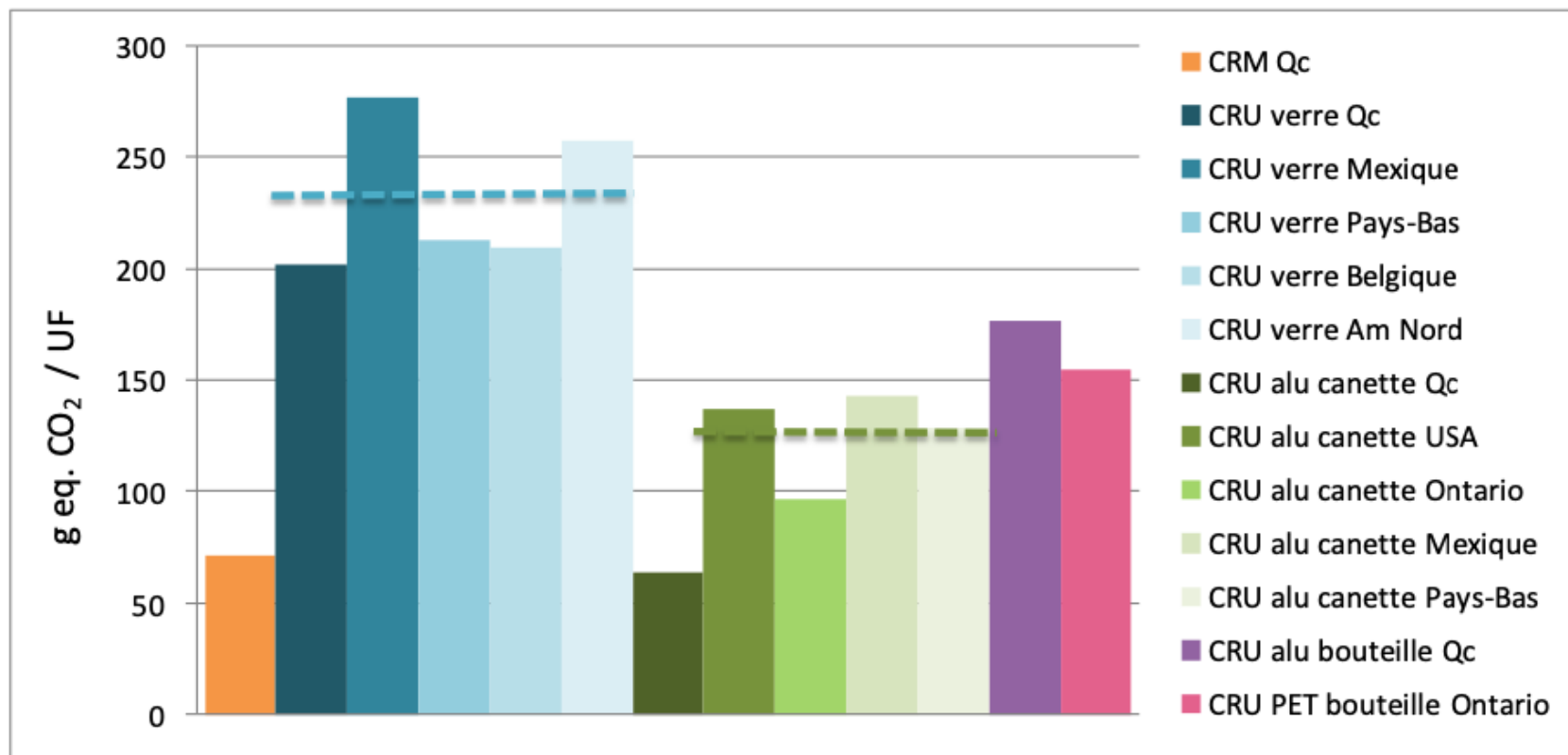
Aidez les personnes amputées tout en protégeant vos clés avec une plaque porte-clés de l'Association des Amputés de guerre.

[En savoir plus](#)

La bière en canette, une tendance pas si verte

Par Valérie Marcoux, Le Soleil

23 août 2020 à 15h58 | Mis à jour le 8 mars 2023 à 08h37



La consigne des bouteilles en verre de retour en France en Ile-de-France

Leclerc et Système U, s'associent avec les grandes marques de la boisson pour faire revivre le système de consigne des bouteilles en verre, dès mercredi en région parisienne.



Sophie Auvigne
Radio France

Publié le 07/02/2024 12:08

🕒 Temps de lecture : 2 min



01

CONSIGNE ET REUTILISATION

1. Rappel des contraintes réglementaires ●
2. Différence entre la consigne et la réutilisation ●

1. Rappel des contraintes réglementaires

LOI CLIMAT ET RESILIENCE – 2021

Développement du VRAC

2030 : 20 % des surfaces consacrées
à la vente en VRAC (GRANDES ET
MOYENNES SURFACE)



1. Rappel des contraintes réglementaires

LOI AGECE ET LE REEMPLOI



Le décret n° 2022-507 du 8 avril 2022 définit la trajectoire minimale d'emballages réemployés à mettre sur le marché annuellement en France pour la période 2023-2027 afin d'atteindre les objectifs fixés par la loi AGECE et viser ainsi 10 % d'emballages réemployés en 2027.

	Années			
	2024	2025	2026	2027
Mises sur le marché d'emballages ménagers réemployés	6 % (CA > 50M €)	5 % (20 < CA < 50M €) 7 % (CA > 50M €)	5 % (CA < 20M €) 7 % (20 < CA < 50M €) 8 % (CA > 50M €)	10 %
Emballages ménagers en substitution aux emballages ménagers en plastique à usage unique	-	10 %	-	-

Sont exclus :

- les **emballages de produits** dont la législation interdit le réemploi ou la réutilisation pour **des motifs d'hygiène ou de sécurité du consommateur**
- les emballages de produits dont la mise sur le marché requiert **une autorisation qui proscrit leur réemploi ou leur réutilisation ou impose l'élimination du produit usagé et de son contenant.**

DEFINITION

Consigne

C'est un système où une somme d'argent est payée lors de l'achat d'un produit et est remboursée lorsque l'emballage vide est retourné.

L'objectif est d'encourager le recyclage et la réutilisation des emballages.

En consignnant un emballage, le consommateur est incité financièrement à le retourner pour qu'il soit soit réutilisé, soit recyclé



2. Différence entre la consigne et la réutilisation

DEFINITION

REUTILISATION

Cela fait référence à l'utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage dans son format original, sans transformation significative.

Cela peut être fait soit par le même utilisateur, soit par un autre après avoir été remis en état si nécessaire.

La réutilisation est généralement considérée comme étant plus écologique que le recyclage car elle n'implique pas de processus de fabrication supplémentaire.



DEFINITION

CONSIGNE VS REUTILISATION

La consigne est donc une méthode pour favoriser la réutilisation ou le recyclage des produits.

Tout est une question de modèle économique.

Le modèle de consigne est souvent utilisé pour les emballages de boissons comme les bouteilles en verre ou en plastique et les canettes.

Le modèle d'affaires de la réutilisation se concentre sur la maximisation de la durée de vie des produits en les utilisant à plusieurs reprises.



DEFINITION

CONSIGNE

- **Mise en place d'une consigne** : Un montant supplémentaire est facturé lors de l'achat d'un produit. Ce montant est destiné à être un dépôt remboursable qui agit comme un incitatif financier pour que le consommateur retourne l'emballage après utilisation.
- **Collecte et traitement** : Les points de retour collectent les emballages consignés et les renvoient aux fabricants ou aux installations de traitement spécialisées. Les emballages sont alors soit nettoyés et réutilisés, soit recyclés.
- **Remboursement de la consigne** : Une fois l'emballage retourné, le consommateur reçoit son dépôt de consigne. Cela peut se faire via un remboursement direct ou un bon d'achat.
- **Avantages économiques** : Les entreprises peuvent bénéficier économiquement de la consigne en réduisant les coûts de production de nouveaux emballages et en diminuant les frais de gestion des déchets. De plus, cela peut créer des emplois dans le secteur du recyclage et de la gestion des emballages retournés



2. Différence entre la consigne et la réutilisation

DEFINITION

REUTILISATION

- **Produits réutilisables** : Les entreprises conçoivent des produits qui peuvent être utilisés de nombreuses fois plutôt que d'être jetés après une seule utilisation. Par exemple, les récipients alimentaires réutilisables ou les sacs d'achats réutilisables.
- **Services de réutilisation** : Certains modèles d'affaires proposent des services où les produits sont loués plutôt qu'achetés, encourageant ainsi la réutilisation. Par exemple, les services de location de vêtements ou d'outils.
- **Programmes de retour** : Les entreprises peuvent mettre en place des programmes où les clients retournent les produits après utilisation pour être soit remis en état et revendus (comme dans le cas des appareils électroniques), soit réutilisés dans un autre contexte.
- **Avantages économiques** : La réutilisation peut aider les entreprises à construire une image de marque durable, à fidéliser la clientèle grâce à des initiatives écologiques, et à réduire les coûts liés à l'achat de matériaux neufs.



DEFINITION

PHILOSOPHIE

Dans les deux cas, l'accent est mis sur la réduction des déchets et l'optimisation de l'utilisation des ressources, ce qui peut conduire à des avantages à long terme tant pour les entreprises que pour l'environnement.

La consigne peut être considérée comme un incitatif à la réutilisation et au recyclage, tandis que la réutilisation est une stratégie de réduction des déchets à la source.



02

EN PRATIQUE

- 1. Les exemples de mise en pratique ●
- 2. En pratique qu'est-ce qu'il faut prendre en compte ●

1. Les exemples de mise en pratique

SUR LE TERRAIN

- Starbucks redéfinit l'expérience du réutilisable avec des nouveaux gobelets consignés conçus pour qu'il soit aussi facile d'utiliser un gobelet réutilisable que d'opter pour un gobelet à usage unique.
- Paris et d'autres villes européennes seront les premières à piloter ce programme, ouvrant la voie à un déploiement des gobelets réutilisables dans les plus de 4 000 salons Starbucks en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (EMEA) d'ici 2025.
- Le programme s'inscrit dans l'engagement à long terme de Starbucks de réduire ses déchets de 50 % d'ici 2030 et d'être une entreprise respectueuse des ressources.

**Starbucks teste un nouveau
"gobelet consigné" que vous
pouvez emprunter aussi
longtemps que vous le
souhaitez et rendre à tout
moment!**

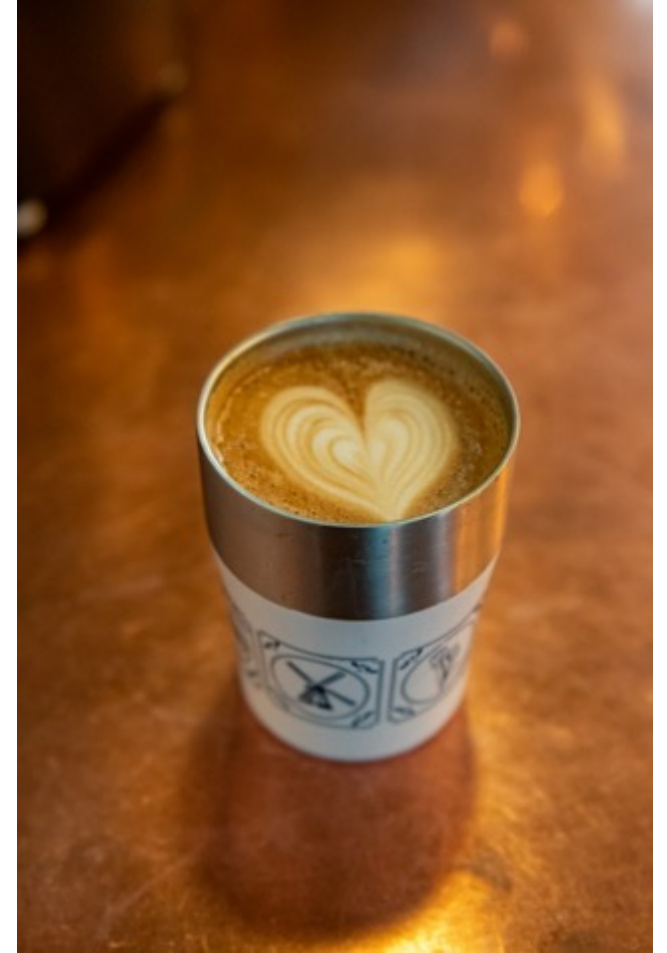
May 09, 2022 • 3 min read



SUR LE TERRAIN

L'article 42 de la loi AGEC : « *Les vendeurs de boissons à emporter adoptent une tarification plus basse lorsque la boisson est vendue dans un récipient réutilisable présenté par le consommateur par rapport au prix demandé lorsque la boisson est servie dans un gobelet jetable* »

- Le Pain Quotidien (réduction de 10%),
- Exki (5%)
- Prêt à Manger (0,50 euro)
- Starbucks (0,30 euro)
- Pomme de Pain (0,05 euro).



1. Les exemples de mise en pratique

LOOP ET LA GRANDE DISTRIBUTION

Conçu pour le réemploi

Loop développe un écosystème d'acteurs de filières circulaires en collaboration avec des marques, distributeurs, et industriels pour permettre la reconditionnement et le retour de produits à un usage réutilisable afin de rendre le déchet simple, pratique et accessible à tous.

Retour à la consigne



Application Loop

Loop, c'est un système de consigne modernisé où tout le cycle de vie du produit a été repensé pour minimiser les déchets grâce à l'usage de contenants réutilisables et consignés.



Renvoyez vos contenants vides

Lorsque votre produit Loop est terminé, il vous suffit de trouver un espace de collecte Loop sur la carte et de déposer vos contenants vides. Vous pouvez conserver vos crédits de consigne dans l'application ou les retirer à tout moment. Rejoignez le mouvement du réemploi dès aujourd'hui en retrouvant les produits Loop dans un magasin près de chez vous!

Aperçu de l'application

La consigne est de retour !

1 Trouve un espace de collecte

2 Scanne avant de rendre tes contenants

3 Fais-toi rembourser en toute simplicité

Écran d'accueil Trouvez un espace de collecte Scannez vos contenants vides Récupérez vos consigne

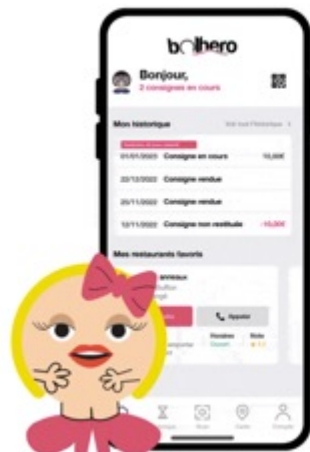
Distributeurs

Nos partenaires distributeurs sont le moteur du développement du marché dans le monde. Le modèle de Loop est adapté à la catégorie de produits et au canal de distribution, qu'il s'agisse d'un super à emporter ou d'une boutique de vente en grande distribution ou en restauration.



1. Les exemples de mise en pratique

BOLHERO par MB PACK



Etape 1

Télécharge gratuitement l'appli' bolhero

L'application est disponible sur votre mobile en quelques clics. Il vous suffit simplement de la télécharger sur l'[Apple Store](#) ou sur [Play Store](#).



Etape 2

Commande ton repas dans un contenant réutilisable bolhero

Ton artisan scanne le QR code de ton application puis celui du contenant avec ton repas, le tour est joué ! Tu repars avec ton contenant consignés.



Etape 3

Ramène ton contenant bolhero sous 30 jours

En ramenant ton contenant sous un **délai 30 jours**, en bon état et complet, tu ne payes rien ! Pas besoin d'avancer le prix de la consigne ! Au-delà, le prix du contenant te sera facturé.



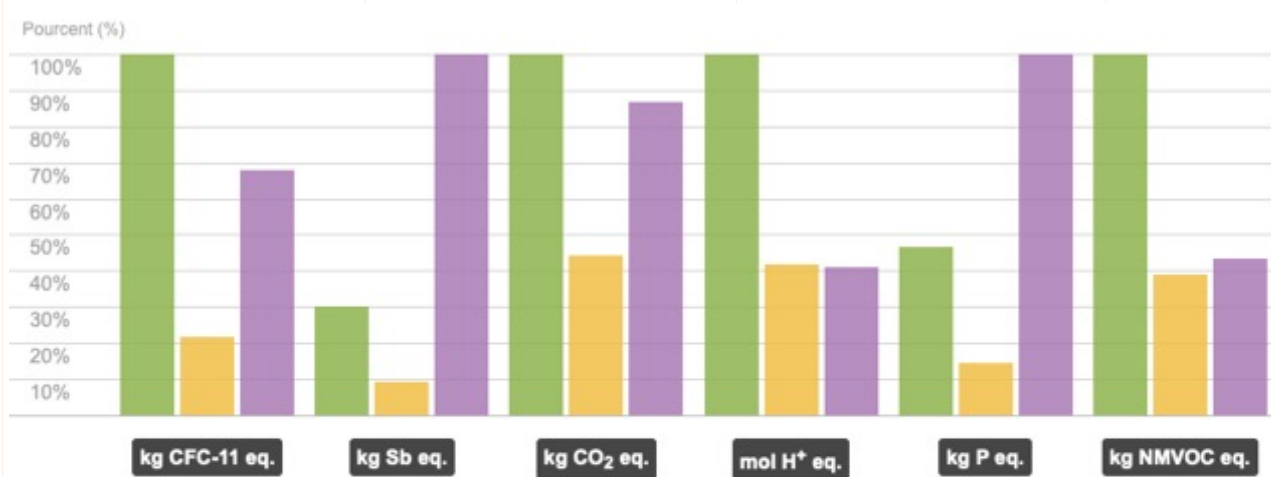
Etape 4

Ton contenant est lavé et remis en circulation

Nous réduisons ensemble le nombre de déchets dès maintenant en choisissant des contenants lavables. Ils sont ensuite remis en circulation dans les points de vente pour être réutilisés.

1. Les exemples de mise en pratique

ETUDE ENVIRONNEMENTALE CONSIGNE




	Appauvrissement de la couche d'ozone (kg CFC-11 eq.)	Épuisement des ressources (kg Sb eq.)	Changement climatique (kg CO ₂ eq.)	Acidification (mol H ⁺ eq.)	Eutrophisation aquatique (kg P eq.)	Formation d'ozone photochimique (kg NMVOC eq.)
Verre renforcé (verre monocouche de sécurité-ESG) (épaisseur 1 mm; densité 2.5 kg/m ²), RER	6,062553e-11	3,962858e-8	5,870624e-1	4,565547e-3	4,970543e-7	2,494441e-3
Verre d'emballage, RER	1,321520e-11	1,215916e-8	2,601245e-1	1,901053e-3	1,518193e-7	9,703134e-4
PP transformé par injection moulage, RER	4,116179e-11	1,310427e-7	5,091397e-1	1,877773e-3	1,062856e-6	1,082760e-3

Comparaison production des matières premières

Verre trempé
(315 g)

Verre blanc
(315 g)


Polypropylène
(174 g)

1. Les exemples de mise en pratique

ETUDE ENVIRONNEMENTALE CONSIGNE



Production des
aliments

Les étapes suivantes sont exclues de l'étude car elles sont indépendantes du type de packaging utilisé :

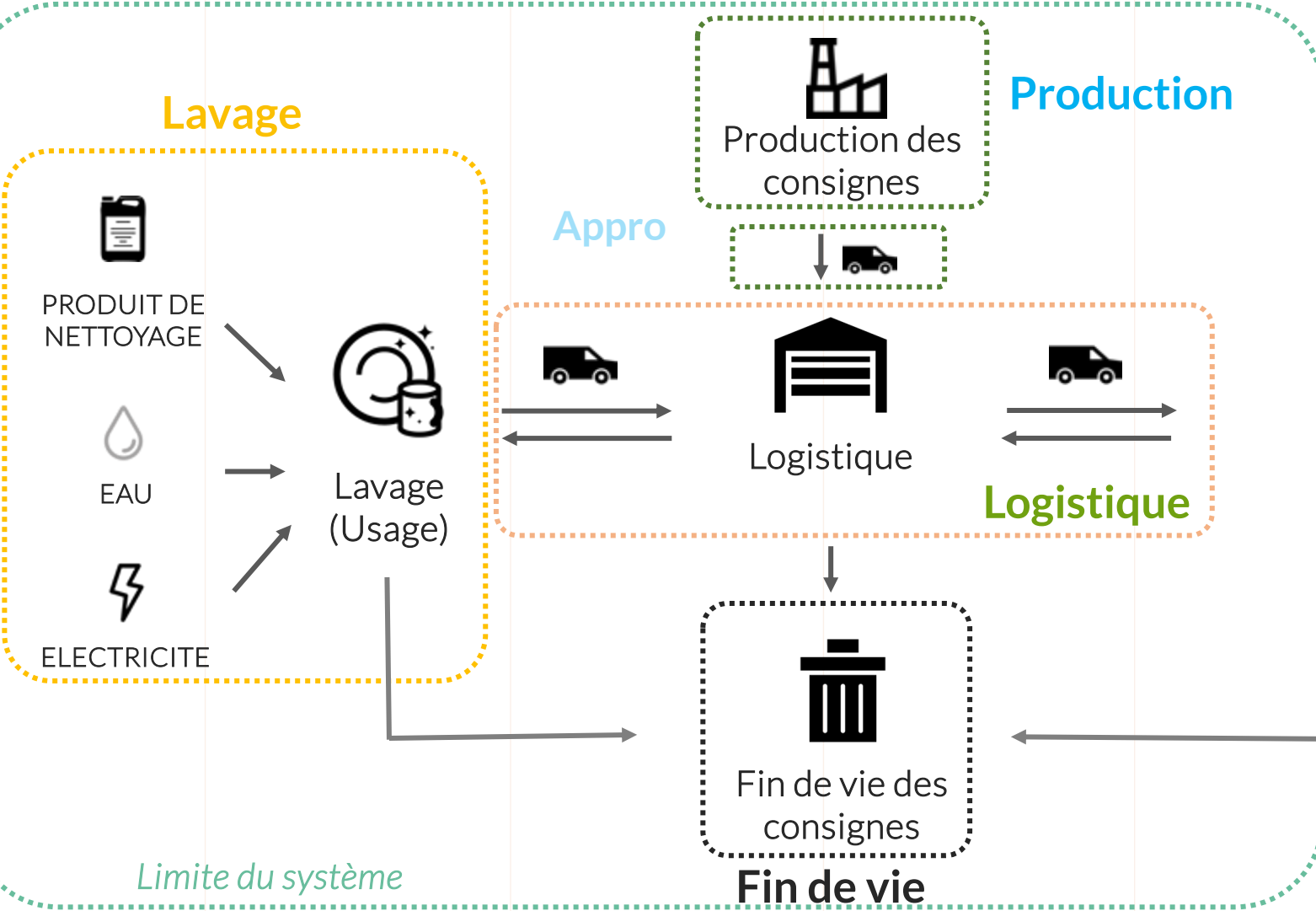
- La production des aliments
- Les impacts liés aux boutiques
- Le transport effectué par le consommateur



Boutiques



Consommateur

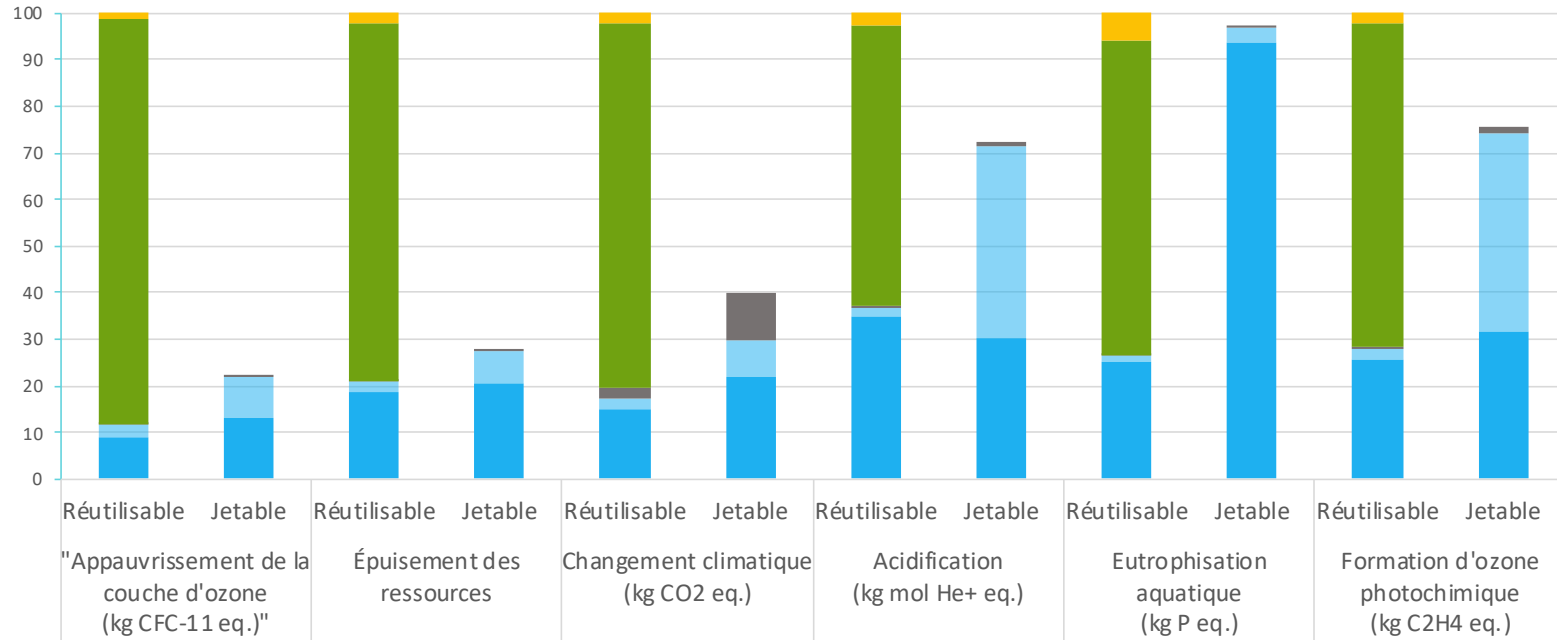


A noté : Le périmètre de l'étude des packaging jetables est identique (fabrication, approvisionnement, fin de vie), à l'exception du lavage et de la logistique (qui sont des étapes propres à un système de consigne consignes)

1. Les exemples de mise en pratique

ETUDE ENVIRONNEMENTALE CONSIGNE

Comparaison entre 20 utilisations de la consignes VS 20 packaging jetable



■ Production
■ Approvisionnement

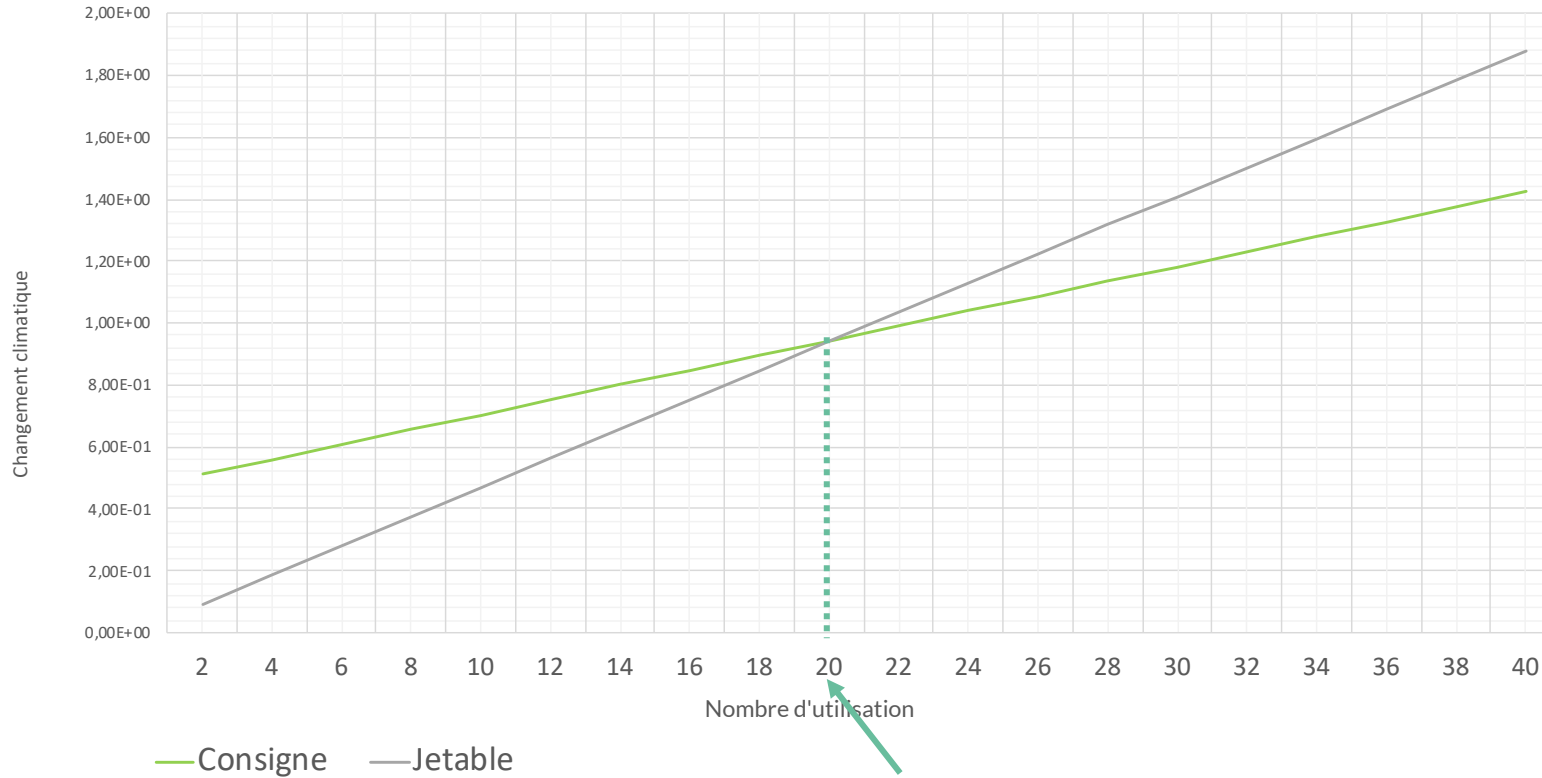
■ Logistique
■ Lavage

■ Fin de vie

1. Les exemples de mise en pratique

ETUDE ENVIRONNEMENTALE CONSIGNE

Comparaison sur l'indicateur CO₂ (Jetable vs consigne) avec un taux de remplissage de 80% des camions lors des étapes de logistique

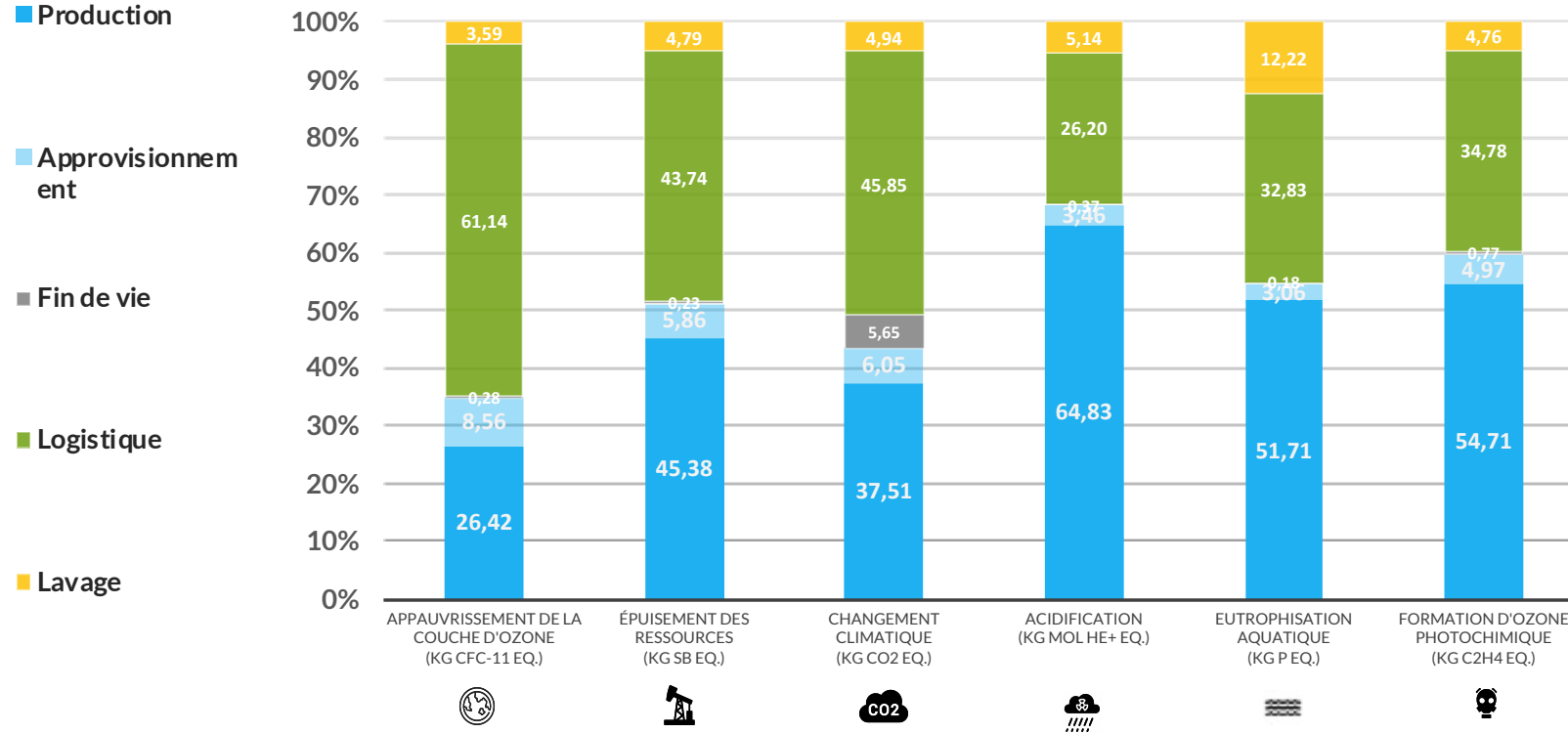


Nombre d'utilisation minimale : 20

1. Les exemples de mise en pratique

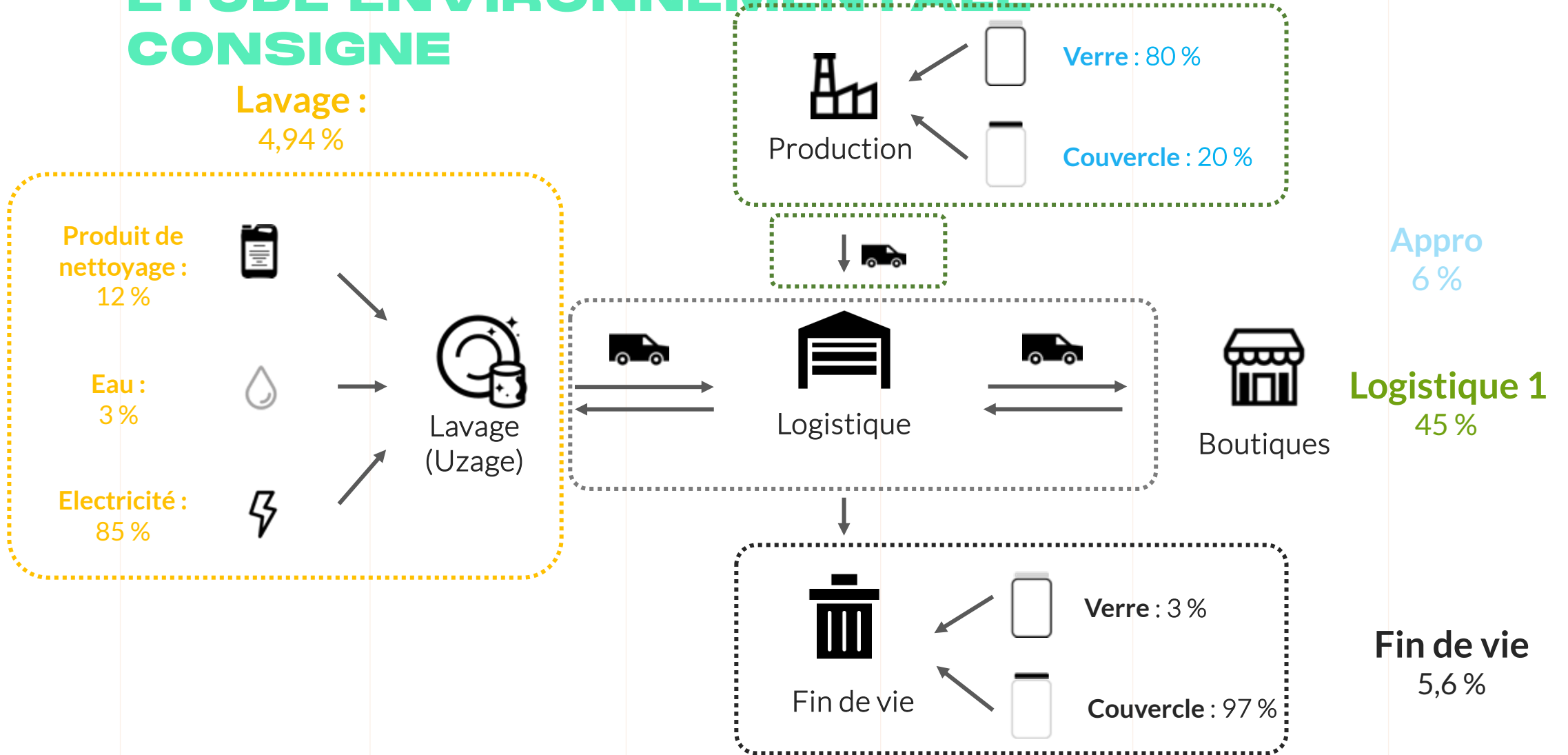
ETUDE ENVIRONNEMENTALE CONSIGNE

Répartition des impacts pour un nombre d'utilisations moyen égale à 20 et un taux de remplissage de 80% des camions lors des étapes de logistique



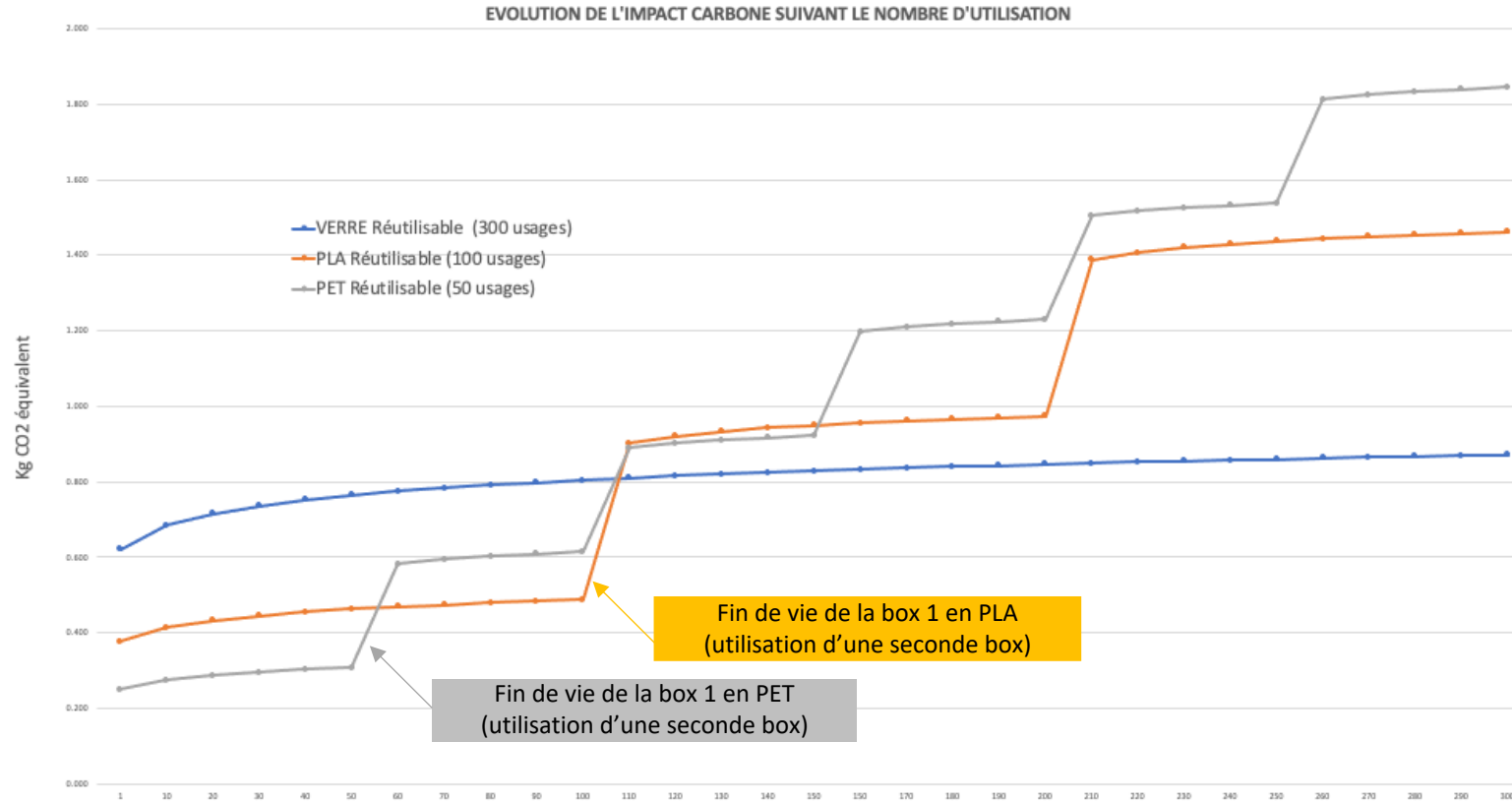
1. Les exemples de mise en pratique

ETUDE ENVIRONNEMENTALE CONSIGNE



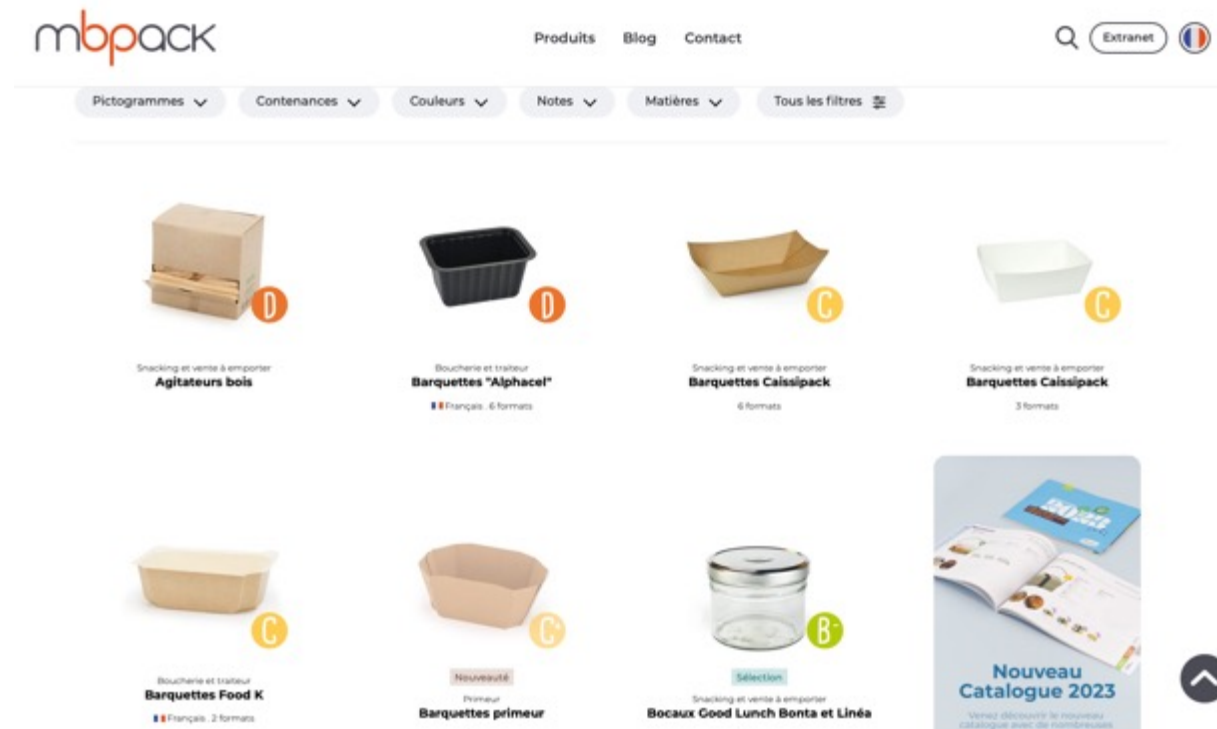
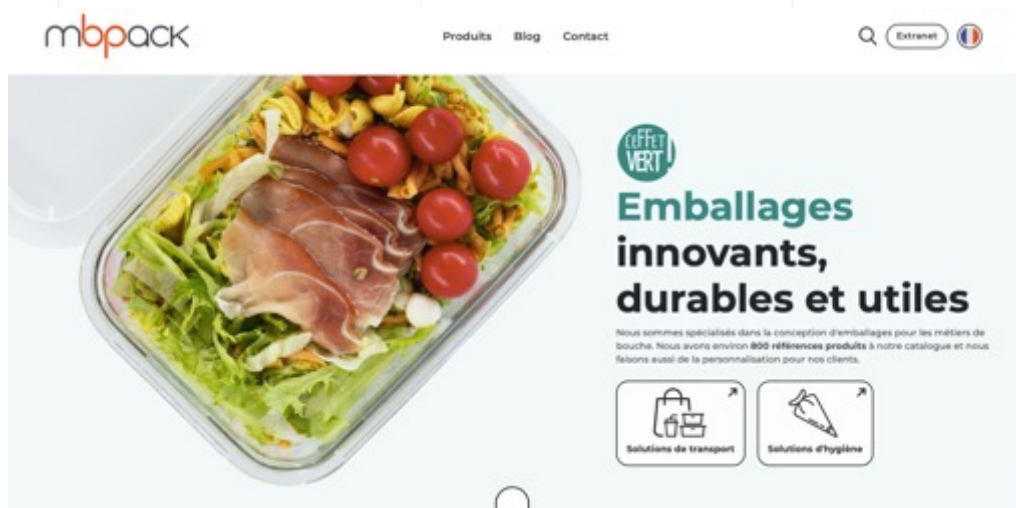
1. Les exemples de mise en pratique

ETUDE ENVIRONNEMENTALE CONSIGNE



1. Les exemples de mise en pratique

EFFET VERT par MB PACK



1. Les exemples de mise en pratique

EFFET VERT par MB PACK



12 CRITÈRES MESURÉS

01. Le choix matières**
02. Les matières premières certifiées
03. Le taux de matières recyclées
04. Les matières premières renouvelables
05. Le mix électrique de fabrication
06. L'usine de production certifiée
07. La distance d'approvisionnement
08. Les modes de transport du produit
09. La durée de vie du produit
10. Le nombre d'usages
11. La recyclabilité
12. La biodégradabilité

**Ce critère repose sur la base de données Base Impacts® de l'ADEME.

FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS

Un système de notation simple et clair qui met à disposition des consommateurs des informations sur l'impact environnemental du produit. Chaque produit est classé, sur une échelle de A à F. Celle-ci permet de situer son impact par rapport aux autres produits répondant à la même fonction. Il est très facile de le comparer!

UNE MÉTHODOLOGIE CO-CONSTRUITE AVEC DES EXPERTS

mbpack a été accompagnée d'experts en éco-innovation qui ont contribué à l'élaboration de la méthodologie afin de garantir la pertinence et la robustesse de l'outil.



UN ENGAGEMENT PARTAGÉ AVEC NOS PARTIES PRENANTES

mbpack mobilise ses collaborateurs, clients et fournisseurs sur l'amélioration des impacts. En 2020, elle s'est engagée à améliorer de 10% tous les ans son indice environnemental. L'indice « d'entreprise » obtenu par mpack en 2021 est **D*** sur l'échelle de A à F « l'eFFet Vert ». Cet indice est calculé sur les volumes de matières mises sur le marché de nos 850 produits. Comme mpack, les clients disposent de leur indice environnemental pour mieux comprendre l'impact de leurs achats et les évaluations fournisseurs intègrent cette mesure de performance.

03

SYNTHESE

1. Les éléments importants de la mise en place de la consigne ●
2. Les enseignements ●

1. Les éléments importants de la mise en place de la consigne

LES CLES A PRENDRE A COMPTE POUR LA CONSIGNE

Influence de la logistique:

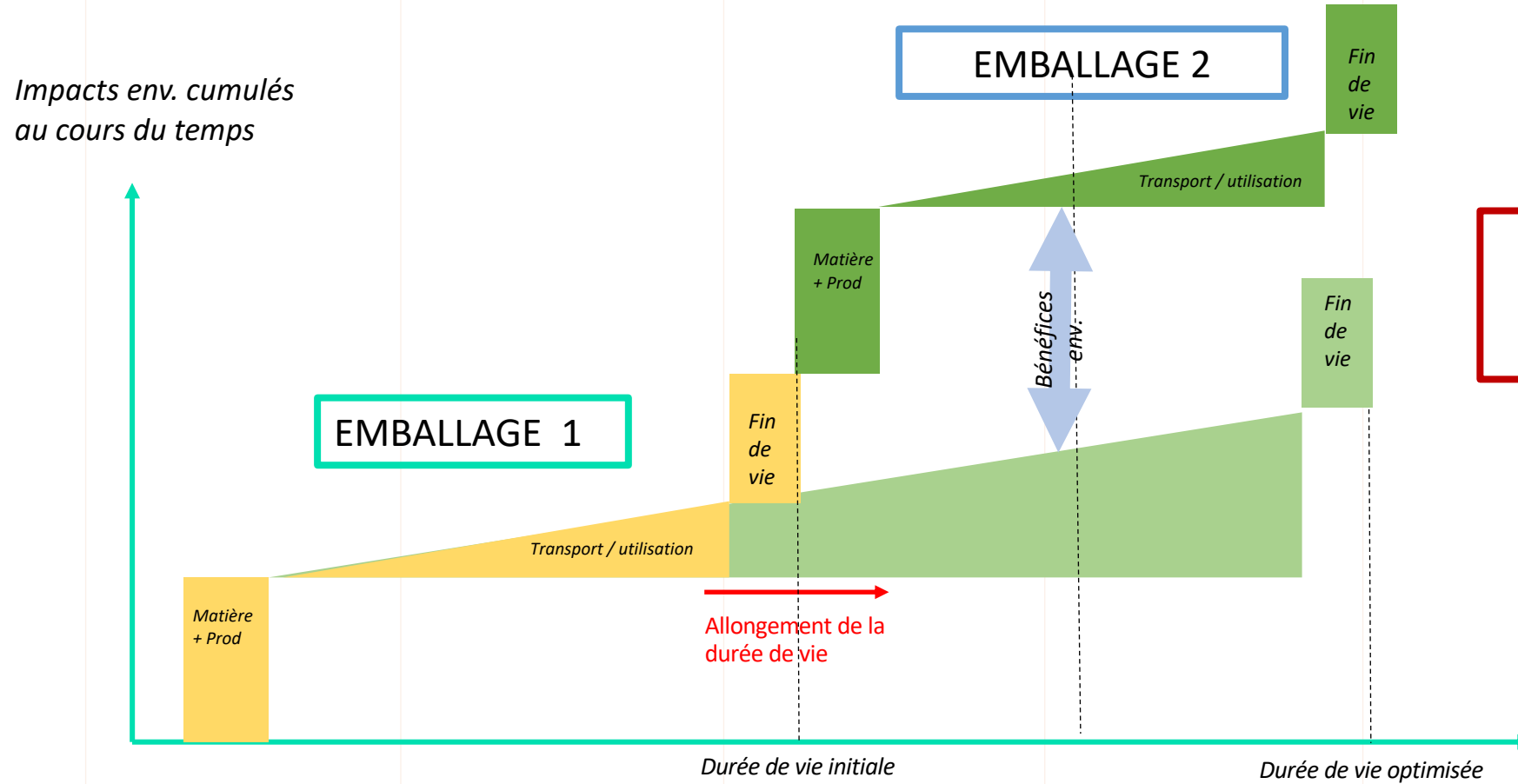
- Identifier le nombre minimum moyen de réutilisation de la consigne
- Comparer les impacts entre le scénario de consigne paramétré et l'utilisation de packaging jetable en carton ou autre.
- Convertir un nombre moyen d'utilisation de la consigne en un taux de retour.

Identification des impacts de la logistique de manière globale

- Connaitre la répartition des impacts entre chaque étape du cycle de vie de la consigne (Production de la consigne, Lavage, logistique, etc ..)
- Identifier les sources d'impacts lors de la logistique
- Identifier les sources d'impacts lors de la production des consignes
- Identifier les sources d'impacts lors de leurs approvisionnements
- Identifier les sources d'impacts lors du lavage
- Identifier les sources d'impacts lors de leur fin de vie

1. Les éléments importants de la mise en place de la consigne

LA LOGIQUE



-> Mesurer les bénéfices environnementaux de la réutilisation l'emballage

LES CONDITIONS DE SUCCES ...

- IMPACTS DE L'EMBALLAGE
- AMORTISSEMENT DE L'IMPACT
- LA LOGISTIQUE EFFICACE,
- LES TAUX DE RETOUR ÉLEVÉS DES CONSOMMATEURS,
- DES PROCESSUS DE NETTOYAGE EFFICACES.



CE QU'IL FAUT RETENIR...

- LA REGLEMENTATION NOUS AMENE A REFLECHIR AUTREMENT
- LA REUTILISATION EST UN COMPORTEMENT A REAPPRENDRE
- LA REUTILISATION N'EST PAS DE LA CONSIGNE MAIS L'OBJECTIF EST IDENTIQUE : REDUCTION DES EMBALLAGES
- USAGE DES EMBALLAGES EST AUJOURD'HUI DU GASPILLAGE
- LA MISE EN PLACE DOIT ETRE SYSTEMIQUE ET MULTI-CRITERES



Think+

THE ECO-INNOVATIVE AGENCY

AGENCE THINK +

Vincent Collet

Directeur

(+33) 6 95 34 95 83

vcollet@agence-think-plus.com

www.agence-think-plus.com



[Agence Think +](#)



[@agencethinkplus](#)



[Agence Think Plus](#)



[Agence Think +](#)